

18 Février 2009

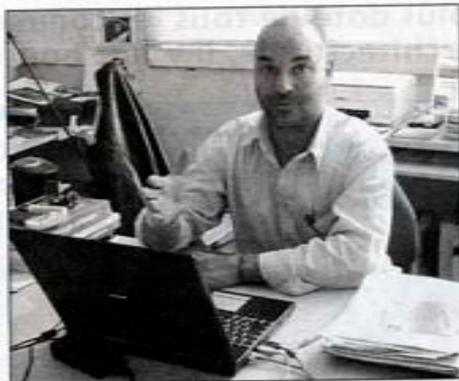
## Le journal du campus

### Enseignants-chercheurs : au four et au moulin

Dans le monde universitaire, depuis août 2007 et la LRU (Loi relative aux libertés et responsabilités des universités), les sujets de mécontentement n'ont pas manqué : moyens en baisse, spécificité des IUT menacée, mastérisation des concours et modification du statut des enseignants chercheurs. Cependant, le travail de ces derniers est méconnu du grand public. Voir même des politiques. Joël Grillasca, Directeur de l'équipe de biologie moléculaire marine du laboratoire Protée, nous dévoile un peu de son quotidien professionnel.

#### Quel est votre parcours ?

« Après une thèse de génétique humaine (Bac + 8, Ndir), j'ai passé le concours du CNRS où j'ai travaillé 2



S'il s'élève contre la lourdeur des tâches administratives, Joël Grillasca ne conteste pas la nécessité d'une réforme, à condition qu'elle passe par un dialogue approfondi.

(Photo M.J.)

ans. Je suis ensuite devenu maître de conférences et,

plus récemment professeur des universités. »

#### Parlez-nous de votre métier ?

« En tant qu'enseignant-chercheur, je dois 192 heures de cours par an. Répartis sur 33 semaines, ce n'est pas énorme, mais si on y ajoute la préparation, les jurys, l'encadrement des étudiants, des stages, le compteur tourne vite. [...] C'est le travail administratif qui prend de plus en plus de temps. Nous sommes chargés de faire les emplois du temps, de recruter des

vacataires, de gérer les conventions de stages, de faire les commandes... C'est du gaspillage que d'utiliser des chercheurs pour ces tâches. Nous ne sommes pas formés pour ça. On ne le fait pas forcément bien, mais si on ne le fait pas, ça ne fonctionne pas. »

#### Et la recherche ?

« Je dirige une dizaine de chercheurs dans le cadre du laboratoire Protée où nous avons une bonne production scientifique. »

#### Évaluée comment ?

« C'est le cœur du débat. Notre Président (N. Sarkozy, Ndir) dit que nous ne sommes pas évalués. J'ai la prétention d'affirmer que je le suis beaucoup plus que lui. Le travail de chaque laboratoire est évalué tous les 4 ans par l'AERES, une agence nationale. Moi, je suis évalué par mes pairs sur mes publications. Ils peuvent les refuser ou me demander de les modifier. Il faut également déposer de bons programmes pour obtenir des financements auprès de l'Agence nationale de la recherche. Nous obtenons aussi une validation supplémentaire de nos travaux par les entreprises qui font appel à nous. **Votre charge hebdomadaire moyenne ?**

### Les critiques

**Pour beaucoup, un président d'université n'a pas forcément la compétence nécessaire pour juger de la qualité de la recherche dans l'ensemble des disciplines.**

D'autres s'inquiètent que l'enseignement puisse apparaître comme une sanction pour ceux qui seraient considérés comme moins « performants » en recherche.

Le poids des présidents d'université en matière de modulation de service et d'avancement constitue aussi une importante source d'inquiétude. Actuellement, seule la moitié des promotions a lieu sur proposition du conseil d'administration, l'autre moitié émanant du conseil national des universités. Avec le nouveau statut, toutes les promotions passeraient par le conseil d'administration.

Approximativement une soixantaine d'heures qui se répartissent entre enseignement, recherche, tâches administratives et direction du Service de valorisation de la recherche. **Votre salaire ?**

« Environ 2600 € nets. Un ancien de mes thésards, un étudiant que j'ai formé, est rentré dans une boîte privée à Sophia-Antipolis. Il gagne 5 fois mon salaire. »

#### Des primes ?

« Très peu. Pour le Service de valorisation, j'anime une équipe de 5 ingénieurs, je gère un portefeuille de brevets, des contrats avec les industriels, la création de start-up, les programmes européens. Je ne touche

aucune prime pour ça. C'est pour faire marcher l'université. »

#### Des retombées positives pour l'université ?

« Pas vraiment. L'AERES est venue évaluer l'enseignement et la recherche en 2007. Pour eux nous travaillons bien, nous avons de bons résultats et notre activité est structurante en région. L'agence note toutefois qu'il nous manquerait quelques moyens financiers et un minimum de 37 postes. Résultat ? L'année suivante on nous supprime 2 postes... »

PROPOS RECUEILLIS PAR M.J.

### La réforme du statut

**Depuis la nomination d'une médiatrice chargée de le retravailler, le texte portant réforme du statut est susceptible d'évoluer.** En voici cependant les deux principaux axes : les universités seraient désormais responsables de la gestion des carrières des personnels. Elles pourraient moduler le temps de service des enseignants-chercheurs entre recherche, enseignement et temps de service en fonction de la « qualité » de leurs recherches. Les maîtres de conférences et professeurs des universités seraient également évalués tous les quatre ans sur leur activité d'enseignement et plus seulement sur leur recherche.